

## Communiqué de presse CFE



Compagnie d'Entreprises CFE, en abrégé CFE  
société anonyme

### **OFFRE EN SOUSCRIPTION PUBLIQUE DE 72.734 ACTIONS NOUVELLES dans le cadre d'une augmentation de capital avec droit de préférence**

### **DEMANDE D'ADMISSION DE CES ACTIONS NOUVELLES SUR EUROLIST BY EURONEXT BRUSSELS**

**Période de souscription avec droits de préférence** Du 12 au 26 octobre 2006 inclus

<b>Prix de souscription</b>	Eu égard en particulier à l'évolution du cours de bourse du titre CFE depuis l'annonce de l'augmentation de capital, à la liquidité du titre et à l'importance de ladite augmentation de capital, le conseil d'administration de la société CFE a décidé de fixer le prix de souscription des actions nouvelles à EUR 643 par action. Ce prix a été fixé sur la base du cours de bourse du 10 octobre 2006, diminué d'une décote de 14,95 %.
	Le montant total de l'offre s'élève à EUR 46.767.962.
<b>Proportion</b>	1 action nouvelle cp 123 attaché pour 8 actions détenues
<b>Intention de l'actionnaire majoritaire</b>	Vinci construction a communiqué son intention à CFE d'exercer la totalité de ses droits de préférence.
<b>Droit de préférence</b>	Représenté par le coupon n° 122 détaché des actions anciennes le 12 octobre 2006.
<b>Cotation du droit de préférence</b>	Pendant toute la période de souscription avec droits de préférence, sur Euronext Brussels à savoir du 12 au 26 octobre 2006
<b>Vente des droits de préférence non exercés et période de souscription avec scripts</b>	En principe le 2 novembre 2006 sur Euronext Brussels, sous la forme de scripts permettant de souscrire du 2 au 8 novembre 2006 inclus au même prix les actions non souscrites avec droits de préférence et dans la même proportion. Le produit net de la vente des droits de préférence non exercés sera tenu à la disposition des détenteurs de ces droits.
<b>Publication des résultats</b>	Les résultats de l'offre seront publiés en principe le 28 octobre 2006 dans L'Écho et De Tijd.

**Date valeur du paiement des souscriptions et date de livraison et de cotation des actions**

- le 2 novembre 2006 pour la souscription avec droits de préférence ;
- le 13 novembre 2006 pour la souscription avec scripts.

Les actions nouvelles seront cotées sur la même ligne que les actions anciennes.

<b>Frais relatifs à la livraison matérielle des actions au porteur</b>	Les actions nouvelles au porteur demandées sous la forme physique sont préalablement délivrées en compte-titres jusqu'à leur livraison physique. La livraison matérielle des actions au porteur donne lieu au prélèvement par souscription, à charge du souscripteur, de EUR 30,25 chez ING et Banque Degroof. Le souscripteur doit s'informer des frais réclamés par les autres intermédiaires financiers. La TLT n'est pas due.
<b>Souscription</b>	Auprès de ING Belgique et Banque Degroof (sans frais) ou via ces établissements par tout autre intermédiaire financier. Les actionnaires sont priés de s'informer quant aux frais éventuels réclamés par ces derniers.

Suite à cette offre publique, le capital de CFE sera augmenté à concurrence du montant effectivement souscrit.

La Banque ING agira comme Lead Manager de la transaction supportée par la Banque Degroof comme co-lead manager. Willkie, Farr & Gallagher LLP (Bruxelles) conseille CFE pour les aspects juridiques de l'offre.

L'objectif de CFE par cette opération est de disposer des moyens nécessaires pour continuer à développer ses activités à forte valeur ajoutée et à renforcer la récurrence de ses métiers, notamment :

- . pôle construction : en participant activement aux grands projets de développement de l'infrastructure du type DBFO (*Design, Build, Finance, Operate*) menés en partenariat public/privé
- . pôle promotion et gestion immobilières : en assurant le renouvellement et la diversification des stocks
- . pôle «multitechnique» : en visant la complémentarité des métiers et, en particulier, la maintenance.

CFE est un groupe de construction et de services associés, coté à Euronext à Bruxelles, dont VINCI détient 45 % du capital. Dans son métier principal de constructeur, CFE se situe au tout premier plan en Belgique et est très actif aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg et en Europe Centrale. CFE est co-actionnaire de DEME, un des premiers entrepreneurs de dragage au plan mondial.

Des exemplaires du prospectus en français et néerlandais ainsi que de cet avis de presse qui constitue un supplément au prospectus peuvent être obtenus sans frais auprès du siège social de CFE ou en téléphonant au ING Contact Center (02 464.60.02 appuyer sur \* et choisir 1) et chez Banque Degroof au 02 287.97.55. Le prospectus et cet avis de presse peuvent également être consultés sur les sites Internet suivants: [www.cfe.be](http://www.cfe.be), [www.ing.be](http://www.ing.be) et [www.degroof.be](http://www.degroof.be).

Les informations qui précèdent n'ont pas le caractère d'un prospectus. Elles ne peuvent être diffusées dans le public qui relève d'une juridiction autre que la Belgique et dans laquelle une obligation d'enregistrement, d'approbation ou autre serait applicable à l'offre.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet [www.cfe.be](http://www.cfe.be).